



# CONSEIL DE QUARTIER LE PLANT-TREMBLAY-POLANGIS

JEUDI 06 AVRIL 2023

## DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Présentation de l'initiative de sensibilisation à la propreté du 15 avril
- ❖ Proposition de nouveaux arpentages et point d'étape des remontées des précédents arpentages
- ❖ Présentation de l'application « Mon Champigny »
- ❖ Présentation de l'initiative autour de la « Fêtes des voisins »
- ❖ A vous la parole : vos propositions et thèmes de travail pour le quartier

## INTRODUCTION

- En introduction M. RIBEIRO, président du bureau du conseil de quartier « Plant-Tremblay-Polangis », a présenté ou excusé les membres du bureau
- Puis M. RIBEIRO rappelle les règles de bienséance à respecter lors d'une réunion publique
- Avant de présenter l'ordre du jour, M. RIBEIRO a proposé aux habitants présents de remplir les questionnaires GRU (Gestion des Relations aux Usagers) et a ensuite présenté la prochaine édition du concours « Balcons et jardins fleuris ».
- Ensuite, M. RIBEIRO a annoncé le déroulé de la réunion et a lancé le premier thème de travail

**N.B :** un sujet a été rajouté à l'ordre du jour diffusé aux citoyens : un point sur les grands chantiers du quartier, et les réunions publiques qui en découleront.

### MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

#### Pour les élus

- M. RIBEIRO
- Mme DUVERGER
- M. FOHRAN

#### Pour les citoyens

- Mme FOURNIER
- M. BAROUDI
- M. ATTAL
- M. ANCIAUX

### MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

#### Pour les élus

- M. BARON
- M. DUBUS

#### Pour les citoyens

- M. PERRIN

### MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

- M. SOLARO

### HABITANTS PRÉSENTS :

**60 PERSONNES**



## 1. Présentation de l'initiative de sensibilisation à la propreté du 15 avril

---

*Monsieur RIBEIRO rappelle que cet évènement est le fruit des remontées des arpentages de 2022 : le constat avait été fait d'un manque de poubelles sur le quartier, causant la présence de nombreux papiers et détritrus par terre.*

Cette journée de sensibilisation s'est déroulée le Samedi 15 Avril de 14H à 17H au Stade René Rousseau et s'est organisée de la façon suivante :

- ✓ Une action de nettoyage des rues (autour du stade) avec les habitants volontaires (matériel fourni par la mairie)
- ✓ Une animation et sensibilisation sur la gestion et le tri des déchets
- ✓ Un goûter partagé convivial : chaque participant apporte quelque chose à partager, la mairie ayant fourni les rafraichissements.

**Ce temps fort pourra être organisé dans les autres quartiers par la suite !**

A noter qu'une lettre d'information a été envoyée aux directeurs des différentes écoles du quartier, cette demi-journée s'adressait à la fois aux habitants et aux enfants du quartier.

## 2. Proposition de nouveaux arpentages et point d'étape des arpentages précédents

---

Cinq arpentages ont été organisés en 2022 sur les trois quartiers qui composent ce conseil de quartier :

- ✓ Suite à cette balade, une cartographie des points d'attention (sur diverses thématiques) a été établie, puis envoyée sous forme d'un tableau aux services techniques.
- ✓ Le service Vie des Quartiers (en charge des conseils de quartier) est en contact régulier avec les services techniques pour suivre l'avancée des différentes remarques formulées.
- ✓ Un état d'avancement a été présenté lors du dernier conseil de quartier (Octobre 2022)
- ✓ Certains points sont toujours en cours de réflexion et suivi par le bureau

Monsieur RIBEIRO rappelle quelques informations :

- Les problèmes les plus récurrents sont : les problèmes de voirie (nids de poule, trottoirs dégradés), de mobilier urbain cassé, de signalisation abimée ou défectueuse, de poubelles abimées ou manquantes.
- Les services techniques ne peuvent traiter tous ces points sur le court terme, certaines problématiques demandent des études plus poussées. De plus ces quartiers sont en pleine transformation (notamment le quartier du Plant) avec les travaux du métro du Grand Paris Express, la géothermie, ce qui implique que pour le moment les services peuvent faire des interventions « palliatives » et non « curatives » tant que les travaux ne seront pas terminés.

### Point d'étape des demandes suite aux arpentages :

- **Secteur de l'école Saint Thérèse (rue des Tilleuls), problème de sécurité et état de la voirie dans le secteur**
  - Des études sont en cours afin d'effectuer à moyen terme des propositions d'aménagement et de sécurisation aux abords de l'établissement. Une réunion avec l'école est en cours d'organisation et une autre suivra, avec les riverains et les parents d'élèves.
- **Problème de visibilité au « Stop » de l'angle Eugène Pottier et rue du Patay**
  - Etude lancée en interne, modifier le « stop » signifie modifier le carrefour. Intersection sécurisée d'ici début 2024.
- **Rue de Martinvast**
  - Suite à la réunion publique, les études sont bien avancées, consultation des entreprises fin mai / début juin.
- **Voirie du parking devant le gymnase Maurice Baquet**
  - Arpentage par les services techniques courant avril. Suite à cet arpentage, il sera fait une analyse de l'ampleur des travaux et le type d'intervention (par la ville ou via le prestataire).
- **Rue de la Planchette (panneau interdit tourner à gauche dans la rue du petit Bois) et Rue de Meautry (manque un panneau interdit aux plus de 3,5 T )**
  - Dans le courant du mois d'Avril
- **Les deux passerelles du pont du Tremblay sont fonctionnelles.**

Le conseil de quartier souhaite poursuivre ces arpentages en 2023 et propose à l'ensemble des habitants des nouvelles dates d'arpentage :

- **Mercredi 12 avril – 18h30 - Le plant « Nord »**
- **Samedi 15 avril – 10h - Polangis**
- **Mercredi 19 avril – 18h30 - Le Tremblay**
- **Samedi 22 avril – 10h - Le plant « sud »**

**N.B :** Les membres du bureau se sont répartis en binômes et seront présents pour piloter chaque arpentage et chaque groupe évoluera librement dans le secteur défini.

*N'hésitez pas à en parler dans votre voisinage pour mobiliser le plus de monde possible pour nous aider à améliorer le cadre de vie dans nos quartiers.*

Les remontées peuvent aussi se faire en envoyant un mail à l'adresse : [viedesquartiers@mairie-champigny94.fr](mailto:viedesquartiers@mairie-champigny94.fr) ou via l'application « Mon Champigny »

### 3. Retour sur la mise en service de l'application « MON CHAMPIGNY »

---

Cette application mise en place en octobre 2022, est à télécharger sur les plateformes (Apple Store, Google Play Store). L'avantage de l'application par rapport au Numéro Vert est la systématisation du suivi : chaque demande est numérotée et classée pour que les opérateurs puissent la prendre en charge. De plus, cette application n'est pas utile uniquement pour le signalement, elle permet aussi d'avoir les actualités de la Ville, d'accéder à son Espace Famille pour régler les factures de cantine ou de centre de loisir et d'autres téléservices.

Depuis la mise en place de cette application, il y a eu 1266 demandes (dont 922 ont été clôturées, que ce soit positivement ou sans possibilités de traitement par les services). Les deux plus gros sujets des demandes sont le stationnement et la propreté (67% des signalements), et ensuite la voirie (14% des demandes).

Elle permet aussi aux services d'avoir des demandes plus claires et déjà classées par catégorie pour une meilleure réactivité de réponse.

#### **Pour les personnes qui auraient des difficultés à installer ou utiliser l'application plusieurs solutions :**

- Ce QR code vous redirige vers une page du site de la Ville avec des explications sur l'application et les liens vers Apple Store et Google Play store.
- Le C.C.A.S dispose d'un référent numérique qui procède à des formations sur l'outil numérique, l'application et son utilisation.
- L'application est aussi disponible sur le site de la Ville (mais sans la possibilité de géolocaliser):  
<https://www.espace-citoyens.net/champigny94/espace-citoyens/>



**N.B :** Cette application permet aussi de prendre des rendez-vous à l'état civil pour les démarches du type carte d'identité et passeport (se connecter régulièrement pour voir les rendez-vous disponibles)

### 4. Présentation de l'initiative autour de la « Fête des voisins »

---

Pour rappel, cette initiative nationale est une démarche volontaire et personnelle réservée à tout habitant campinois. Cette année, comme l'année précédente, la Mairie a mis en place un formulaire d'inscription en ligne qui permet de manière très simple aux habitants de faire la demande pour banaliser leur rue.

De plus, les personnes s'inscrivant via ce formulaire reçoivent un kit convivialité et des supports de communication.

Dans le cadre de la « Fête des voisins 2023 » (le 2 juin 2023), le conseil de quartier souhaite en faire plus pour faciliter la mise en place de ces temps conviviaux en réservant des lieux dédiés à cette manifestation à destination des habitants. Les lieux réservés par le conseil de quartier sont :

→ **Le square Aristide Briand (quartier du plant nord)**

→ **La place La Fontaine (quartier du Tremblay)**

**N.B :** Pour information, sur le quartier de Polangis, les habitants réservent chaque année la place au Croisement de l'avenue Marceau et de la rue Marie Rose). Pour le « Plant sud », la rue André Chénier sera aussi banalisée pour ses habitants.

L'objectif étant :

- ✓ Centraliser les forces et insuffler une dynamique de voisinage plus large
- ✓ Faciliter la participation des habitants en prenant en charge la partie administrative
- ✓ Faire connaître deux lieux de nos quartiers
- ✓ Proposer des animations via le CQ

**Habitant :** Cela ressemble plus à des petites fêtes de quartier qu'à une fête des voisins classique et c'est une bonne chose car c'est dans la continuité de l'état d'esprit des conseils de quartier. Cela n'empêche pas les initiatives personnelles ?

**Réponse Bureau :** Pas du tout, si des habitants ont l'habitude de se réunir à cette occasion dans leur rue avec leurs voisins, ils sont libres de le faire aussi. Nous donnons seulement l'opportunité à ceux qui n'ont pas de voisins en particulier avec qui l'organiser, ceux qui auraient oublié de s'inscrire ou n'ayant pas envie de le faire, d'avoir un lieu mis à disposition pour venir partager un temps convivial. C'est ouvert à tous les riverains et résidents campinois.

## 5. Point sur les grands chantiers et les réunions publiques de présentation de ces travaux

---

**Ouvrage Germinal (rue Germinal) :**

Ces travaux concernent la création d'un puits dans le cadre du Grand Paris Express et se situeront sur la parcelle de l'ancienne cuisine centrale, qui se trouve en bordure du quartier du Plant (haut).

Une réunion d'information sur site aura lieu en septembre 2023, nous aurons plus de précisions sur la date ultérieurement. Des flyers seront distribués aux riverains dans leurs boîtes aux lettres et les informations seront aussi disponibles sur l'application « Mon Champigny » ou sur le site de la ville.

Ce sont des travaux de démolition à partir de septembre 2023 sur une plage horaire de 7h30 à 17h30, avec des hypothèses de circulation d'environ dix camions par jour pour l'évacuation des déchets, pour une durée de quatre semaines. Ces travaux n'impacteront pas le gymnase Daniel Fery en face de ce site.

**Ouvrage la Fontaine :** Nous ne connaissons pas la nature exacte des travaux. Une réunion d'information sur site aura lieu en septembre, nous aurons plus de précisions sur la date ultérieurement. Des flyers seront distribués aux riverains dans leurs boîtes aux lettres et les informations seront aussi disponibles sur l'application « Mon Champigny » ou sur le site de la ville.

Travaux de démolition à partir de septembre 2023 sur une plage horaire de 8h00 à 18h00 avec des hypothèses de circulation de camion d'environ un à deux par jour.

**Ouvrage Géothermie** : La géothermie est faite pour alimenter les équipements publics et les logements sociaux. Il est possible de raccorder des copropriétés ou des maisons individuelles mais cela à un coût assez élevé, certaines résidences en copropriétés se sont manifestées. Il faut pour cela contacter l'EPCG (Etablissement Public Champinois de Géothermie).

Aujourd'hui le gros du chantier se situe sur le stade René Rousseau, site de forage qui fonctionne 24h/24h. Un forage ne peut pas être arrêté et durera pendant plusieurs semaines. Une réunion publique a eu lieu pour expliquer ce chantier qui a commencé en février pour se terminer normalement mi-mai.

Des visites publiques du site sont possibles le mercredi, sur inscription, via le lien : <https://champigny-reseau-geothermie.fr/visite-du-forage/>. Une prochaine réunion publique aura lieu dans le courant du second semestre 2023 pour les rues Taravella / Saint Joseph / Maurice Piroolley.

**N.B** : Le plan des futurs chantiers pour le quartier est disponible sur le Powerpoint ou consultable sur le site : <https://champigny-reseau-geothermie.fr> (avec toutes les informations nécessaires sur ces travaux)

## 6. QUESTIONS DIVERSES : Vos questions et propositions pour le quartier

---

**Habitant** : Le monument aux morts sur la place Jean Baptiste Clément devait être déplacé à la mi-février mais il est toujours là, qu'en est-il de ce projet ?

**Réponse Bureau** : La dernière commémoration devait avoir lieu en novembre 2022, il y a du retard suite à la découverte d'une cavité à l'endroit où le monument doit être déplacé, ce qui a entraîné une intervention pour vérifier la présence ou non de vestiges archéologiques et pour sécuriser l'endroit. Rien n'a été découvert, le déplacement du monument se fera après la commémoration du 08 mai.

-----

**Habitant** : J'ai fait trois signalements sur la nouvelle application « Mon Champigny » (au début de son lancement) qui ont tous été traités positivement. Par contre, je n'ai reçu aucun mail de confirmation concernant le traitement, j'ai dû aller sur l'application pour m'en apercevoir. Je suis très satisfait de cette application, c'est un outil très pratique et facile d'utilisation.

**Réponse Bureau** : Pour ma part (M. RIBEIRO) j'ai encore dernièrement fait un signalement et j'ai eu un mail d'accusé de réception et un mail lors du traitement, le mail de validation du traitement de votre demande se trouve peut-être dans vos mails indésirables.

-----

**Habitant** : La voirie sur le boulevard Aristide Briand est particulièrement dangereuse, il y a des nids de poule énormes. Cela concerne surtout la partie allant du croisement avec la rue Maurice Taravella jusqu'à la RD4 (avenue Roger Salengro). C'est très compliqué de circuler en vélo et je pense que pour les voitures cela doit être aussi assez gênant. Vous parliez tout à l'heure, de soins palliatifs de voirie, il faudrait peut-être sur ce tronçon juste reboucher les trous.

**Réponse Bureau** : La voirie ne sera pas refaite pour le moment compte tenu des travaux en cours dans le secteur. Nous allons voir avec les services techniques ce qu'il est possible de faire en tenant compte des phasages des travaux, car tant que les camions de chantier passent sur cet axe, refaire l'enrobé ne servirait à rien.

-----

**Habitant :** Le portique de la rue Aristide Briand (au niveau du stade René Rousseau) est toujours en place, et crée toujours autant de problèmes de bouchons, d'insécurité pour les voitures et surtout pour les vélos. Quand sera-t-il envisagé de le retirer ?

**Réponse Bureau :** Ce portique a été installé initialement pour éviter le passage des camions (il y avait une barre en acier au-dessus qui a été arrachée). Le problème actuellement est toujours le même, les entreprises n'équipent pas leur chauffeur de GPS professionnels qui indiquent les voies interdites au +3.5 tonnes, ils utilisent des GPS « classiques » qui ne prennent pas en compte ces informations. Il permet tout de même de ralentir un peu la vitesse des camions. Nous pourrions en reparler lors de l'arpentage du mois d'avril, mais aussi travailler de nouveau avec les services techniques pour étudier les diverses possibilités.

-----

**Habitant :** A l'angle de la rue Ampère et du boulevard de Stalingrad il y a une poubelle qui est régulièrement déchirée par les corbeaux qui viennent s'y nourrir, ce qui a pour conséquence de laisser les détritres au sol. Ces poubelles ne sont peut-être pas les plus adaptées au regard du nombre de volatiles présents dans nos rues, peut-elle être changée ? (Cf photo)



-----

**Habitant :** Au croisement de la rue de la Mutualité et de la rue Ampère, depuis que le stationnement de la rue Ampère est fixe sur un seul côté, il y a des difficultés pour les camions ou camionnettes qui veulent tourner de la rue de la Mutualité vers la rue Ampère. Le trottoir est abimé à chaque fois à cause des voitures stationnées.

**Réponse Bureau :** Nous vous invitons à l'arpentage qui aura lieu sur ce secteur pour venir identifier ce problème directement sur le terrain.

-----

**Habitant :** Dans le quartier du Tremblay les réseaux électriques vont être enterrés, mais pour tout ce qui est internet et téléphone nous n'avons aucune nouvelle. Pourtant dans la rue Ampère, il y a des câbles télécom ou fibre qui étaient enfouies, pourquoi ne pas s'en servir plutôt que des câbles aériens ?

**Réponse Bureau :** On essaie au maximum d'enfouir tous les réseaux télécom et internet sur la Ville mais cela a un coût (pour exemple, l'enfouissement sur une rue comme Jean Savu correspond à un coût total de 400000 euros). De plus chaque opérateur a ses propres réseaux et veut ses propres poteaux, c'est un travail important de négociation avec les opérateurs pour créer ce qu'on appelle des appuis communs et minimiser l'impact visuel. Tous les poteaux électriques ENEDIS vont être supprimés et ainsi donner plus de place pour le cheminement piéton.

**Habitant :** Avez-vous des informations concernant le devenir des bâtiments inhabités de la rue Engels ? Les immeubles sont murés depuis longtemps et il n’y a aucune information, aucun panneau, pour expliquer ce qu’il va se passer. En tant que riverains, nous nous posons des questions à propos du futur projet et des nuisances que la destruction d’un tel bâtiment va causer.

**Réponse Bureau :** C’est un terrain privé et nous n’avons malheureusement aucune information précise. C’est une parcelle qui appartient au bailleur IDF habitat.

-----

**Habitant :** Que peut-on faire pour que les gens ainsi que les entreprises fassent sérieusement le tri sélectif et ne laissent pas leurs poubelles trainer dehors pendant des jours

**Réponse Bureau :** Il faut sensibiliser les gens. Le conseil de quartier peut essayer de sensibiliser les habitants du quartier, nous pouvons y réfléchir ensemble. Nous ne pouvons pas mettre des amendes pour chaque déchets jetés par terre. Ce sont des comportements à modifier, nous travaillons dans ce sens par nos actions, notamment la journée propreté.

**Habitant :** Le tri n’est pas fait dans les poubelles du cimetière municipal, tout est mélangé dans les poubelles à chaque fois que je passe. Il y a aussi un problème important sur le cheminement entre la rue du cimetière et l’avenue Roger Salengro (cheminement obligatoire dû à la présence des chantiers du Grand Paris) qui est extrêmement sale.

**Réponse Bureau :** Nous notons ces informations et allons les remonter aux services concernés.

-----

**Habitant :** Les encombrants sortis par l’école Maurice Denis le sont souvent l’après-midi, notamment le mardi. Avec la sortie d’école à 16h30 il y a des risques pour les enfants, on peut mettre n’importe quoi dans les encombrants. De plus, certains d’entre eux restent très longtemps.

**Réponse Bureau :** Les encombrants sont gérés par l’E.P.T (Etablissement Public Territorial) et ils ne récupèrent pas tous les types d’encombrants. Certains comme les miroirs, gravats, électroménagers, doivent être amenés directement à la déchetterie (gratuite et ouverte du lundi au samedi). Le problème vient pour beaucoup de l’incivilité des gens et aussi du manque d’informations sur les bons gestes à avoir. Dans ce genre de situations, vous pouvez appeler le Numéro Vert ou utiliser l’application.

-----

**Habitant :** En ce qui concerne la rue Lapierre, il devait y avoir un travail sur la sécurité de cette rue, la mettre à 30 km/h ou agrandir les trottoirs. Lors d’un arpentage, il y a de ça quelque temps (pas ceux de 2022) la modification de cette rue était prévue, où en est-on ?

**Réponse Bureau :** L’incendie qui a eu lieu dans le garage qui occupe une grande partie de la rue a perturbé les projets. Nous devons d’abord attendre de savoir ce que le propriétaire du garage va faire pour ensuite envisager de travailler sur la circulation et la voirie de cette rue.

-----

**Habitant :** Beaucoup de parents d’élèves ont rencontré des difficultés en déposant leurs enfants à l’école Jean Jaurès et Léon Frapié. Il y a eu ces dernières semaines de la verbalisation excessive des voitures par les ASVP (Agent de Surveillance de l’Espace Public). La plupart ne stationnent pas mais déposent simplement leurs enfants à l’école, ce sont des verbalisations faites sans sensibilisation, sans discussion préalable. Nous avons fait des remontées à M. le Maire et M. Goupil (adjoint à la sécurité). Ces difficultés



autour de l'école sont aussi dues à l'arrêt de la gratuité de l'étude du matin, qui a pour conséquence que les parents n'y laissent plus leurs enfants et viennent donc tous à 8h30.

**Habitant :** Je corrobore sur ce sujet, les ASVP sont dans l'excès. Il y a un manque de dialogue, de prévention et de communication. Cela devient du harcèlement, j'ai été verbalisé 3 fois en 2 semaines.

**Réponse Bureau :** Il y a eu effectivement beaucoup de remontées de riverains sur les alentours des écoles, certains parents ont pris des mauvaises habitudes, prenant les abords de l'école pour un « drive ». Une des décisions prises par la municipalité pour améliorer cette situation a été d'ouvrir l'étude du matin plus tôt avec un tarif qui reste très modique. Les ASVP ont pour consigne d'être présents par roulement sur toutes les sorties d'écoles afin de pacifier les lieux. Ils n'ont pas reçu d'ordre de verbaliser à outrance, il y a eu une phase de pédagogie avant de passer à la verbalisation.

**Habitant :** Il n'y a pas eu de pédagogie, les ASVP sont arrivés du jour au lendemain, sans communiquer, prenant des photos, et verbalisant même les gens qui étaient dans leur voiture.

**Réponse Bureau :** Vous pouvez aussi communiquer avec les ASVP le matin quand ils sont là. Nous allons remonter vos remarques au service concerné et à notre élu à la Sécurité

-----

**Habitant :** Le stop sur la rue Pierre Brossolette (au croisement de la rue Jean Savu) n'est pas adapté. La rue Jean Savu est en sens unique, aucune voiture ne peut donc venir de là et se diriger vers la rue Pierre Brossolette. Aucune voiture ne le respecte comme un stop, il faudrait le requalifier en un « céder le passage ».

De plus, je voudrais savoir ce qui va advenir du terrain à côté du boulo-drome sur le quai du Viaduc : il a été occupé par les chantiers des passerelles du pont de Nogent mais maintenant il est de nouveau libre. Il pourrait être intéressant d'y imaginer des boutiques éphémères, des food-trucks qui viennent s'y installer, ou autre.

**Réponse Bureau :** Concernant le stop nous pourrions faire remonter ce problème lors de l'arpentage. Pour ce qui est du terrain nous allons nous renseigner pour savoir à qui il appartient et pourquoi pas réfléchir à des occupations provisoires s'il appartient à la Ville.

-----

**Habitant :** J'habite villa Jules Ferry. A l'entrée de cette résidence c'est un véritable dépotoir, les agents passent très peu, c'est vraiment sale. De plus, il y a des travaux sur l'entrée de la résidence, matérialisés par de la rubalise, depuis très longtemps. Il y a eu quelques travaux mais l'entrée est toujours inaccessible, on ne sait pas ce qu'il se passe. Ces deux problèmes réunis font que l'entrée de cette résidence donne l'impression d'une zone abandonnée.

**Réponse Bureau :** Il y a eu un incendie dans les parkings souterrains à l'entrée de la résidence et effectivement cela a mis du temps.

-----

**Habitant :** Je rejoins tous les intervenants précédents concernant la propreté, les rues sont de plus en plus sales, le ramassage n'est pas fait assez souvent. Sur l'avenue du général de Gaulle notamment, c'est un véritable dépotoir parfois. Nous n'allons plus au Centre-Ville pour ces mêmes raisons.

**Réponse Bureau :** Le service propreté de la Ville est en pleine restructuration, un travail est en cours pour améliorer la coordination entre les différents agents techniques de ce service (balayeurs, souffleurs, ramassage, etc). Même en mettant un cantonnier par rue, si les gens ne font pas preuve de plus de respect et

de civisme, il y aura toujours ce type de problème. Le premier travail à faire est la sensibilisation, les services de la ville ne peuvent pas résoudre tous ces problèmes seuls. Dorénavant il y a l'application pour signaler ces problèmes, vous pouvez prendre des photos.

-----

**Habitant :** Le panneau à l'entrée de la rue Meautry (interdit au 3,5t) n'a toujours pas été remplacé. De plus j'avais déjà remonté les problèmes de vitesse dans cette rue lors du dernier conseil de quartier et depuis il y a eu 2 nouveaux accidents. Nous, riverains, souhaitons que soit aménagé un rétrécissement à l'entrée de la rue et une surélévation.

**Réponse Bureau :** Nous repasserons lors du prochain arpentage pour observer de nouveau ces problématiques. Nous avons déjà signalé à la DITEP les problèmes dans cette rue suite au dernier arpentage, ils sont au courant et un comptage de vitesse doit être fait très prochainement. Et n'hésitez pas à laisser une fiche de renseignements avec vos questions et remarques qui seront traitées par le service Vie des Quartiers

**N.B :** Le comptage a été effectué courant du mois de Mai 2023.

-----

**Habitant :** Vous parlez de problèmes de restructuration mais cela veut dire quoi ?

**Réponse Bureau :** C'est un problème de recrutement de personnel comme pour d'autres postes à la mairie. L'équipe municipale travaille actuellement sur l'attractivité salariale pour améliorer ce recrutement. Une réorganisation peut être longue à mettre en place mais c'est une des priorités de Monsieur le Maire.

-----

**Habitant :** La passerelle piétonne et vélo qui a été récemment construite au niveau du pont de Nogent et qui emmène sur les bords de Marne est très inconfortable et mal pensée car c'est très étroit et oblige parfois à mettre pied à terre. Il y aussi beaucoup de déchets autour de cette passerelle et sur les escaliers qui y mènent. Qui doit s'occuper de la propreté à cet endroit ?

Au niveau du 85 boulevard de Stalingrad derrière les bâtiments il y a un terrain vague inoccupé depuis longtemps, je sais qu'une étude de sol a été faite mais pour la suite qu'en est-il ? L'endroit devient très sale.

**Réponse Bureau :** Les passerelles du pont de Nogent ne sont pas du ressort de la collectivité, nous n'avons aucune action possible sur cet endroit.

Concernant le terrain vague c'est un terrain privé appartenant à IDF Habitat. Nous allons les contacter pour les avertir des problèmes de déchets sur leur terrain.

-----

**Habitant :** J'habite rue Charles Infort, il y a une restructuration de la voirie prévue sur notre rue à l'identique de ce qui a été fait sur la rue Massenot (quartier Coeuilly) où ont été implantés de tout petits arbres. Cela ne serait pas adapté à notre rue, où nous avons des platanes énormes, qui apportent de la fraîcheur et de l'ombre en période de fortes chaleurs.

**Réponse Bureau :** Chaque rue sera étudiée attentivement selon ses caractéristiques. En ce qui concerne les platanes de cette rue, il y en a beaucoup qui sont malades.

**Habitant :** Vous avez planté de nouveaux arbres ces dernières années, sauf qu'aucun n'a survécu car il n'y a pas eu de suivi derrière. La proposition de mettre des noues paysagères avec de la petite verdure ne vaut pas un grand arbre au niveau de la captation de CO2 et de la richesse de l'écosystème.

**Réponse services techniques** : Une fois les travaux d'assainissement terminés sur tout le quartier (fin 2024-début 2025), il y aura des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de l'éclairage public. Une fois cela terminé, nous procéderons à la requalification de la rue pour en faire une artère la plus agréable possible. Concernant les platanes de cette rue, suite à un diagnostic phytosanitaire effectué par l'O.N.F (Office National des Forêts) en 2019, il a été constaté que sur les 110 arbres de la rue, 36 sont malades et 30 autres présentent des symptômes. Un nouveau diagnostic sera fait prochainement, car une des maladies qui affectent ses arbres se propage et pourrait toucher d'autres arbres que les platanes.

Nous allons requalifier la rue en tenant compte de ces données, nous allons proposer aux riverains des aménagements qui tiennent compte de cela. Concernant les nouvelles plantations, nous avons différents types d'espèces que l'on peut proposer. La rue Massenet est totalement différente de Charles Infrac, il n'y avait auparavant aucun arbre, nous y avons planté des espèces adaptées à l'endroit et aux demandes des riverains. Un travail sera mené aussi avec vous concernant les aménagements.

Les noues paysagères qui sont mises en place sur les nouvelles voiries communales permettent de gérer les eaux de ruissellement. A l'heure actuelle, en cas de forte pluie, il y a une saturation des réseaux d'assainissement. Avec la présence de ces noues il y aura une régulation de ces débordements par l'absorption des eaux de pluie. De plus, à l'intérieur de ces noues est déposé un géotextile incluant des bactéries qui viennent décomposer les molécules d'hydrocarbure contenues dans les eaux de pluie. Ce qui va permettre d'avoir une eau dépolluée, il y aussi une notion écologique dans ces nouveaux aménagements. Ces noues paysagères permettent d'avoir moins de surfaces minérales dans nos rues et plus de verdure, ce qui limite les îlots de chaleur et favorise même les îlots de fraîcheur.

Les nouvelles plantes qui seront installées sont protégées dans leur phase de croissance par de la ganivelle, barrière de protection écologique qui permet aux plantes de pousser en toute tranquillité et empêche les chiens de venir faire leur besoin dessus.

-----

**Habitant** : J'ai pu voir il y a de cela un mois à l'angle de la rue Taravella et Maurice Piroley un panneau annonçant la construction d'un immeuble. Mais depuis le panneau a été enlevé, qu'en est-il du devenir de cette parcelle ?

**Réponse Bureau** : C'est un promoteur qui a acheté ce terrain, mais il y eu un souci (permis pas traité dans les temps, donc accordé tacitement comme le prévoit la loi). La mairie a eu un délai pour revenir sur le permis et il a été retiré puis le projet a été abandonné. Il n'y aura aucun projet sur cette parcelle tant que les travaux de géothermie et du Grand Paris Express ne seront pas terminés.

-----

**Habitant** : Il y a un problème avec l'éclairage dans la rue Charcot. Sur la partie de rue où je réside un lampadaire a été enlevé, cela devient dangereux.

**Réponse services techniques** : Il y a deux « trous noirs » dans la rue Charcot, nous attendons qu'ENEDIS enlève les poteaux béton puis les candélabres manquant viendront les remplacer. A la fin des travaux d'enfouissement, il n'y aura plus de poteaux béton.

-----

**Habitant** : En tant que pratiquant quotidien du vélo, je voudrais présenter une association cycliste qui se crée sur Champigny, qui fait partie d'une grande association nationale « Mieux se Déplacer à Bicyclette ». Nous souhaitons organiser des sorties vélo, être un lieu de réflexions et propositions pour la municipalité sur les questions de mobilité douce.

## 6. EN CONCLUSION

---

Monsieur RIBEIRO et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions intéressantes lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au conseil de quartier (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>).

Monsieur RIBEIRO rappelle que si les participants veulent intégrer un groupe thématique et sont intéressés par un sujet en particulier, ils peuvent laisser leurs coordonnées sur les fiches de renseignement distribuées le soir même ou contacter le service Vie Des Quartiers Démocratie Participative par mail : **[viedesquartiers@mairie-champigny94.fr](mailto:viedesquartiers@mairie-champigny94.fr)**

Pour la suite, les habitants seront tenus au courant des ateliers de travail qui se mettront en place en 2023 dans le cadre des sujets présentés lors des conseils de quartier.